



PROJET APEM — Projet sous-régional d'Assistance et de Protection des Enfants en Mobilité au Burkina Faso

Pays: Burkina Faso, région de l'Est

Partenaires opérationnels : Bureau d'ECPAT France au Burkina Faso et les services de l'Action Sociale des provinces concernées (Tapoa, Gourma et Komandjari), ainsi que des services communaux et départementaux

Partenaires techniques et financiers : ECPAT France, UNICEF et UKAid

Durée du projet : 2 ans (2019 - 2020)



Au Burkina Faso, **les abus, l'exploitation et les violences faites aux enfants** sont des situations courantes qui affectent de nombreux enfants. Pour le cas des enfants, filles et garçons **en situation de mobilité**, ces risques sont accrus et leur vulnérabilité est accentuée surtout lorsqu'ils doivent sortir de voies sûres et légales, ou lorsqu'ils sont non-accompagnés et/ou séparés de leurs parents.

Même s'il n'existe pas de données exhaustives sur les enfants migrants en transit au Burkina Faso de manière générale, les derniers rapports annuels du Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille (MFSNF) sur la Traite mentionnent :

- 1442 personnes seraient présumées victimes de traite externe, dont 410 enfants, en 2015;
- 95% des interceptions (interne et externe) concernent des enfants (1370);
- Près de 70% des interceptions ont été effectuées dans les régions frontalières : Hauts Bassins, Est, Sud-ouest, Nord, Sahel
- Les autres nationalités concernées sont : nigériane, togolaise, béninoise, nigérienne, malienne, ivoirienne et marocaine

Ce phénomène de mobilité/traité s'est aggravé ces dernières années dans le pays suite au développement du phénomène de la migration et aux menaces sécuritaires

que les différentes régions du pays connaissent y compris celle de l'Est, zone d'intervention d'ECPAT France et ses partenaires. La protection des enfants, filles et garçons dans un tel contexte, nécessite une réponse systémique adaptée à travers le renforcement du système national de protection de l'enfant pour lequel le Burkina Faso dispose déjà d'un document de référence à la disposition de tous les acteurs.

C'est dans ce contexte qu'ECPAT France s'est investi et a défini ses activités du **projet sous régional d'assistance et de protection des enfants en mobilité au Burkina Faso, en partenariat financier et technique avec le Gouvernement et l'UNICEF.**



LOGIQUE D'INTERVENTION

OBJECTIF GLOBAL :

Le programme vise la sécurisation des enfants dans les couloirs de migration, en travaillant à la mise en place et au renforcement des réponses par les autorités locales. Ce programme concerne 10 communes des 3 provinces de Gourma, Tapoa et Komandjari dans la région de l'Est du Burkina Faso.

RESULTAT 1 : Renforcer les dispositifs de protection prévus par la loi

Il s'agit d'aider les autorités locales à se mettre en conformité avec les lois relatives à la protection de l'enfance et la prévention de la traite des enfants : le Burkina a en effet prévu un maillage du territoire en prévoyant la mise en place des « **réseaux de vigilance** » composés d'acteurs publics et communautaires aux niveaux municipaux, départementaux et régionaux.

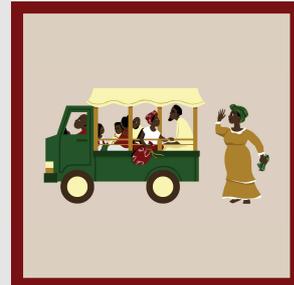
Le projet doit permettre de mettre en place et rendre fonctionnels ces réseaux dans la région de l'Est, à travers **la collecte de données sur les flux et profils des enfants en mobilité sur leur territoire, des formations des membres des réseaux sur le fonctionnement des réseaux et les vulnérabilités des enfants, l'élaboration de plans d'action locaux et un accompagnement technique et financier aux activités de prévention communautaires** prévues dans le dispositif national.

RESULTAT 2 : Informer les enfants

Il s'agit d'apporter **une information la plus juste aux enfants en mobilité sur les lois relatives à la migration, les dangers des migrations illégales, et les violences sexuelles**. Il s'agira de développer des cartes infos droits et des séances d'autoprotection dans différents lieux dédiés à ces enfants.

RESULTAT 3 : Protéger les enfants

Il s'agit de **protéger 2000 enfants « en danger »** (notamment enfants migrants isolés) aux côtés des autorités locales : **mises en place de guichets sociaux, organisations de maraude, hébergements d'urgence, aides au retour en famille, aides à la formation, réinsertion scolaire, etc.**



CONTACT

Audrey Rochette
Responsable de programmes
arochette@ecpat-france.org
Tel: 0149348313
www.ecpat-france.org